La Coupe Américaine

La dernière course de la série.

Le yacht Anglais, Valkyrie III, se retire après le départ.

Le yacht Américain, Défender, est proclamé le vainqueur.

New York 12 septembre—Les courses internationales entre le Defender et la Valkyrie III, pour la Coupe Américaine, sont terminées.

Dans leur ensemble, la série des courses a été extraordinaire, et si le résultat donne satisfaction au peuple américain, deux des épreuves n'ont pour ainsi dire pas eu lieu.

Le Defender a gagné une course samedi dernier ; dans la deuxième, il a traversé la ligne d'arrivée en arrière du bateau anglais, mais il a été déclaré le gagnant a cause d'un *foul* ; aujourd'hui il a couru seul.

L'épreuve d'aujourd'hui a été la plus déplorable, principalement parce que des spectateurs en nombre immense s'étaient réunis pour assister à la lutte, et que l'état du temps était tel que beaucoup le considéraient comme des plus favorables à la Valkyrie.

Hier soir, Lord Dunraven a déclaré, et il l'a fait hautement, qu'il retirerait son yatch de la course si une voie absolument libre n'était pas assurée.

On prétend que pendant les deux premières courses, son bateau a été beaucoup gêné, et comme tout dépendait du résultat de la troisième de la série, lord Dunraven s'est si strictement conformé à sa décision, que la Valkyrie III a été retirée de la course après avoir simplement traversé la ligne de départ.

Le Defender, qui était en avant quand le coup de canon annonçant le passage du yatch anglais a retenti, a continué et a accompli la course dans les limites de temps fixé.

Par ses trois victoires consécutives, le Defender remet la coupe historique d'Amérique.

La course d'aujourd'hui promettait d'être plus intéressante que les deux qui l'ont précédée, car on supposait que lord Dunraven, après le désappointement éprouvé mardi dernier, de ne pouvoir remporter une victoire avec un yacht venu de si loin ferait tous ses efforts pour battre le concurrent américain.

La Valkyrie III avait été soigneusement préparée hier en vue de l'épreuve d'aujourd'hui.

Plusieurs changements avaient été apportés, et ceux de qui dépendaient le plus l'emploi de ses qualités nautiques, étaient prêts à tendre leurs muscles et à déployer toute leur habileté de marins pour lui faire remporter la victoire.

Lord Dunraven s'était montré apparemment satisfait de la décision rendue par le comité de la coupe, et l'incident semblait réglé d'une façon si amicale, que le public se demandait si la course de mardi ne serait pas recommencée.

Et ceux qui occupaient les nombreux bateaux se rendant sur le lieu de la course, ont observé au loin le Defender marchant vers le phare, et près de lui la Valkyrie III. C'était une indication qui a mis de la joie au cœur de tous.

L'employé du Bureau météréologique de Sandy Hook avait annoncé hier soir une brise de dix-huit milles à l'heure ; quoiqu'elle fut un peu plus faible ce matin, elle était cependant assez fort pour réjouir les yatchmen et promettre une course rapide.

Mais le vent lui-même a causé un grand désappointement ; au Hook, il y avait à peine un souffle. La course était de quinze milles sous le vent et retour, avec le départ au bateau-phare.

Il y a eu quelque délai, et pendant que les yachts louvoyaient, on a remarqué que la Valkyrie ne portait pas sa voile de faite, mais seulement ses grandes voiles et ses huniers.

Ce fait n'a pas d'abord causé d'étonnement, mais comme l'heure du départ approchait, l'action du yatch a été très discutée, et beaucoup ont pensé que probablement la course n'aurait pas pas lieu.

Des steamboats et des yachts en nombre considérable s'étaient rassemblés pour assister au départ, et afin de satisfaire autant que possible au désir exprimé par lord Dunraven, une vingtaine de bateaux de patrouille ont été envoyés pour les chasser hors de la ligne de départ.

Le coup de canon préparatoire n'a pas été tiré moins de vingt minutes après le temps fixé. Un autre coup de canon retentissait après à bord du bateau du comité, et un signal de délai a été arboré.

Il a été annoncé ensuite que Lord Dunraven refusait de faire partir son yatch si le comité ne garantissait pas une voie entièrement libre.

En ce qui concernait le comité, il lui semblait impossible de faire plus qu'il n'avait déjà fait, car au coup de canon préparatoire, le bateau le plus près des concurrents se trouvait à une distance d'au moins un demi mille.

Le départ a été donné, et le Defender a aussitôt traversé la ligne. Le capitaine de la Valkyrie III avait manœuvré de telle sorte que son yatch était loin, mais il a traversé la ligne juste au moment où retentissait le coup de canon de handicap.

Il était évident pour ceux qui observaient le bateau anglais qu'il n'avait pas l'intention de courir, et il en a été ainsi, car la Valkyrie avait à peine traversé la ligne qu'elle virait à tribord au lieu de suivre son concurrent.

Cette action du yatch anglais n'a pas été une surprise, car tout indiquait soit la détermination de ne pas prendre part à la course, soit une boutade étrange des marins anglais.

Une vingtaine ou plus de steamers se sont aussitôt dirigés vers la Valkyrie III, pendant que cinquante bateaux prenaient la direction du Defender.

Le yacht américain marchait bien, et après être parti à 11 heures 20, 24, a tourné la première marque à 1 heure 26, 58, et a terminé la course à 4 heures 04, 36.

Par une brise aussi légère que celle qui soufflait, cette course est remarquable, et la marche au vent a été bien plus rapide qu'on ne s'y attendait, car pendant une partie du temps, la brise légère semblait entièrement abattue.

Mais malgré tout, le Defender a marché, et quand il a traversé la ligne d'arrivée, vainqueur de la course d'aujourd'hui et de la coupe, il a été accueilli par des coups de sifflets trois fois répétés, le bruit du canon et les acclamations de milliers de spectateurs, pour ses victoires.

On regrettait généralement de voir la série des courses commencée sous de si heureux auspices, et qui promettait de belles luttes, se terminer d'une façon désastreuse, car la question soulevée au sujet du gagnant de la deuxième course aurait peut-être passé inaperçue, si la lutte s'était engagée aujourd'hui.

La retraite de lord Dunraven dans la troisième, et peut-être dernière course, a nécessairement humilié ceux qui ont organisé le grand match, et l'effet en sera probablement très sérieux sur les courses internationales de l'avenir.

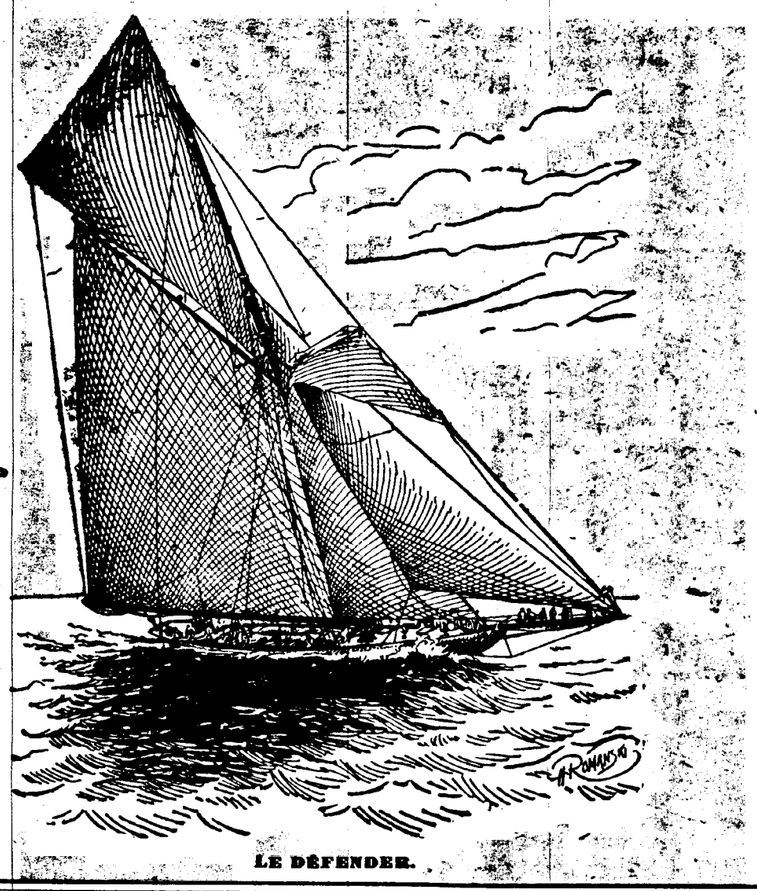

LE DÉFENDER.

LA COUPE AMÉRICAINE.

Lord Dunraven et la Valkyrie III

Presse Associée.

New York, 12 septembre—Dans la soirée une tentative a été faite pour rencontrer lord Dunraven.

Son ami, le vice commodore Glennie, était à bord du City of Bridgeport, le bateau de servitude du yatch anglais. Il a déclaré que le lord était parti à la campagne, mais qu'il ne savait à quel endroit.

En réponse à une question pour savoir si lord Dunraven a l'intention d'engager la Valkyrie dans une course ou série de courses à Newport où à Marblehead, loin de la foule exaspérante de New York qui suit les épreuves de la Coupe, M. Glennie a dit que c'était peu probable. Il ne peut guère penser que lord Dunraven fera concourir son yacht de ce côté de l'Atlantique ; toutefois il ne peut établir ce qui sera décidé dans un avenir prochain.

M. Glennie a ajouté que son intention était de retourner bientôt en Angleterre et que son idée est que la Valkyrie fera de même.

Quand il a été proposé d'envoyer le Defender, l'année prochaine, concourir dans les eaux anglaises, M. Glennie a tourné le dos au reporter et lui a souhaité le bon soir.

DERNIERE HEURE.

Un navire échoué.

Presse Associée.

Cleveland, Ohio, 12 septembre—Une dépêche reçue à Cleveland annonce que le steamer Fay, de la compagnie de transports Minch, s'est échoué au large du récif de Starve Island, dans la passe du sud, près de Toledo.

Cet accident s'est produit de bonne heure ce matin, au moment où le steamer marchait à grande vitesse. Il se trouve dans un endroit dangereux et heurte constamment les roes ; il est probable qu'il sera perdu totalement. Le bâtiment est chargé de 1,300 tonnes de charbon.

Le Gouverneur du Nebraska.

Presse Associée.

Louisville, Kentucky, 12 septembre—Des rapports sensationnels annonçant que le gouverneur de l'Etat du Nebraska, M. Thayer, avait été hué pendant son discours au camp de Phœnix Hill, hier soir, sont arrivés à Louisville.

Le gouverneur Thayer a payé un tribut de compliments à M Cleveland pour avoir maintenu l'ordre et fait respecter la loi pendant les émeutes de Chicago, et il a dénoncé sévèrement le gouverneur Altgeld et Debs. Ses remarques sur les anarchistes ont été violentes, et l'auditoire a demandé McKinley et les autres orateurs.

Comme les interruptions continuaient, le congressman Evans, qui présidait, a prononcé l'ajournement, le programme étant à peu près exécuté entièrement.

M. Thayer n'a pas été hué, mais il a terminé brusquement son discours en s'écriant : Je remercie toutes les personnes respectables de l'auditoire de l'attention polie qu'elles m'ont accordée. Quand aux autres, je n'ai que du mépris pour elles.

Marchés Divers.

Paris, 12 septembre, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 106 francs 10 centimes à compte.

Londres, 12 septembre.—Consolidés au comptant 107 13/16 ; à terme 107 13/16.

Liverpool, 12 septembre—Coton spot—Demande modérée.

Liverpool, 12 septembre, 4:15 p. m.—American middling fair 4 29/32, good middling 4 15/32, American middling 4 8/16, low middling 4 3/16, good ordinary 4 1/8, ordinary 3 7/8.

Ventes 8,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 2700 américains.

Futurs—calmes à l'ouverture et faciles à la clôture.

Livraison en septembre 4 16/64, septembre et octobre 4 17/64, oct et novembre 4 15/64, novembre et décembre 4 15/64, décembre et janvier 4 16/64, janvier et février 4 17/64, février et mars 4 19/64, mars et avril 4 20/64, avril et mai 4 22/64, mai et juin 4 23/64.

Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, l'Ague-Cure d'Ayer est positivement un remède infaillible.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 13 Sept 1895—Indications pour la Louisiane—Temps : généralement beau ; vents variables.

Température du 12 septembre 1895.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 143 rue de Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	75	22
Midi	90	29
3 P. M.	92	30
6 P. M.	88	28

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Les successions suivantes ont été ouvertes :

Alice Greydas, Bernard Nelson et Andrew Weber.

On demande l'émancipation de Mlle Camelia Ida Hornsheim.

Première Cour de Police Correctionnelle.—George Washington—ivresse, bris de paix, langage obscène et violation de l'ordonnance 4782 ; $75 d'amende 90 jours d'incarcération.

Mary Lewis—langage obscène et violation de l'ordonnance 4782 ; $30 d'amende ou 90 jours de prison.

W. J. Biggs, Wm. Carroll, Louis Williams, Ernest Seals et Alex Strickland—jeux illicites ; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

C. A. Dennett—ivresse et bris de paix ; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Nicey Williams, B. Rosenberg, Paul Woodley, Nicholas Spier et Douglas Brown—actes de violence ; $250 de caution chacun.

Ford Johnson—vol et effraction ; $500 de caution.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Cinderella Brown et Mary Brow—ivresse et bris de paix ; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Albert Masso, Joe Catanuke et Jim Connors—allures suspectes ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

J. M. Brand—insultes et bris de paix ; $100 de caution.

Wm Evans—larcin ; $500 de caution.

Wm Strader et John Young—actes de violence ; $250 de caution.

Rojas & Connor, L. Kraus, J. L. Price, W. Kline, J. Booth, H. W. Feldner, J. B. Abraham, E Marx, Dr Armand Marx, A. Schwartz, R. G. B. Osborne, P. A. Kraus, F. D. Rath et S. J. Schwartz—violation de la loi des enseignes ; acquittés.

AFFAIRE KIERNAN.

Audition des témoins.

Foule de dépositions très intéressantes.

Au commencement de la séance, M. Rogers fait rappeler le capitaine A. D. Henriques pour continuer son contre-interrogatoire.

Le capitaine Henriques avait, la veille, parlé longtemps du bureau du No 196 de la rue Gravier. Tout le temps que le témoin occupa le dit Bureau en compagnie de O'Malley, M. Adams avait un autre Bureau, au No 162 de la même rue Gravier.

Le témoin dit qu'il a payé deux comptes pour M. O'Malley, qui lui avait demandé de solder ces bills, dont il lui rembourserait ensuite le montant. Il y en a eu deux ainsi payés : l'un de $81 sur le compte d'O'Malley pour objet fournis et sortant des magasins Léopold Levy, pour meubler le No 162 de la rue Gravier. L'autre était d'un petit montant. Il s'agissait d'objets devant servir à meubler le bureau du No 193 de la rue Gravier.

Au contre-interrogatoire, le témoin dit que quand ces bills ont été payés, O'Malley n'était pas en ville. Il ne sait pas non plus si M. Adams lui-même s'y trouvait.

Le juge Evans est ensuite appelé à déposer au nom de l'Etat. M. Evans est membre de la maison Evans et Duffo. Voilà de longues années qu'il exerce la profession d'avocat. Il a été choisi comme conseil par l'association des débitants de boissons pour traiter la question de constitutionnalité de la loi. L'association était alors composée des principaux négociants en vins et en liqueurs ainsi que de nos grands brasseurs.

Quoique étant depuis longtemps assez gravement malade, il se rendit chez M. Walker qui l'avait prié de venir le voir.

Celui-ci lui dit que les débitants de liqueurs étaient alarmés d'un rapport spécial du grand jury qui les menaçait. Ils allaient se former en association et voulaient le choisir comme avocat pour défendre leurs intérêts. Cela se passait en décembre 1892. L'association maintint son offre jusqu'au mois de mars suivant. Alors encore le témoin était très souffrant et il y avait lieu de douter de sa guérison.

Il faut dire que, depuis nombre d'années, M. Adams avait l'habitude de prendre la direction des affaires dans lesquelles il était engagé soit au nom de l'Etat, soit au nom des défendeurs.

Au contre-interrogatoire, le témoin dit que les honoraires qui lui étaient offerts par les marchands de liqueurs étaient de $250 par mois.

Les offres qui lui avaient été faites par l'association étaient les mêmes que celles qui ont été faites à M. Adams : C'est-à-dire $2,000 d'avance et $500 par mois.

Le témoin refusa parce qu'il avait assez d'affaires sur les bras.

On demande au témoin qui lui avait fait ces offres ; il refuse de le dire ; il en confiera le secret au juge seulement. Il ne se rappelle pas bien l'époque.

Il ajoute que pour défendre une affaire comme celle de la violation de la loi du dimanche, il demanderait $150.

Répondant à une question de M. Adams, il dit qu'il exigerait plus de $500 en ce cas, si l'association comptait plus de 70 membres. Toute cette déposition de M. Evans a été difficile à entendre, vu que le témoin était très faible et parlait avec peine.

M. Geo. G. Whitney est rappelé. Au mois de mars dernier, M. Adams lui fit une proposition, à lui, à M. Parker et à d'autres. Si, disait-il, les citoyens peuvent laver un fonds suffisant pour le faire vivre, lui et sa famille, il abandonnerait l'affaire des débitants de liqueurs ce qui lui était facile, puisque le contrat qui le liait à eux, allait expirer. Il se consacrerait alors à la poursuite des fonctionnaires prévarications et n'accepterait plus aucune affaire, en qualité de défenseur.

La défense demande alors à M. Adams combien MM. Whitney, Parker et autres lui ont donné pour rétribuer ses services. M. Adams répond qu'il a reçu en tout un billet de $1,000.

M David Jackson est également rappelé. Il a été poursuivi très énergiquement pour violation de la loi du Dimanche par M. Finney, depuis que M. Adams était avocat de district assistant.

Le capitaine Pinckney Smith n'ayant pas répondu à l'appel de son nom, on assermente le capitaine J. W. Fairfax.

On lui demande si M. Kiernan n'a pas été renvoyé de l'*Item*, pour avoir publié des entrevues controuvées avec certains négociants de la ville.

La défense objecte.

On demande ensuite à M. Kiernan s'il n'a pas publié comme vraies des entrevues tout-à-fait fictives.

Celui-ci répond que oui.

Etaient-elles d'un caractère diffamatoire, fait M. Dodds ?

Non, répond M. Kiernan. Ces entrevues, ajoute-t-il, étaient rédigées et composées de façon à faire croire qu'elles étaient l'expression nette des idées et des sentiments des personnes citées. En cette qualité, elles ont passé par les mains de ce que l'on appelle le "city editor."

M. John E. Penn est rappelé—Il dit qu'il n'a jamais été convenu que l'association des débitants de liqueurs devait avoir le choix du successeur de M Adams, comme avocat de district assistant.

M. F. Huff témoigne qu'il est propriétaire des numéros 8 et 10 de la rue Royale. Il est membre de l'association des débitants de liqueurs. Il n'a jamais entendu dire par aucun des officiers ou membres du Bureau des Directeurs que l'association dût avoir la nomination du successeur de M Adams comme avocat de district assistant.

Au contre-interrogatoire, il déclare qu'il a été trois fois, en 1892 et 93, accusé de violation de la loi du Dimanche, mais qu'il n'a jamais été mis en jugement.

M. J. Switzer a acheté l'établissement Vonderbank, en 1893. Il était alors membre de l'Association des débitants de liqueurs.

M. Ero. Pragst, secrétaire de l'association des Brasseurs de la Nouvelle-Orléans dit que cette association fait partie de celle des débitants de liqueurs. En février 1893, Schoenhausen ne pas annoncé au bureau des Directeurs que moyennant $2.000 une fois payés et une rente de $500 par mois, les débits de liqueurs pourraient rester ouverts le dimanche.

Jamais il n'a été dit que les débitants aussent avoir le choix du successeur de M. Adams, comme avocat de district assistant.

Le témoin ne croirait pas Shoenhausen sous serment.

Au contre-interrogatoire, le témoin déclare que 3 ou 4 membres de son association ont été poursuivis pour violation de la loi du Dimanche.

Schoenhausen, ajoute-t-il, n'a jamais eu le droit de vote dans les meetings des Directeurs.

M. Adams demande de fixer les dates des affaires dans lesquelles Thriffiley et Desforges étaient défendeurs, et des actes d'accusation lancés contre Maurice Hart.

Il est admis par la défense que MM. Rogers et Dodds soient les avocats de Maurice Hart.

W. F. Wenger est l'administrateur du Théâtre Wenger Il connaît Patterson, qui appartient à l'*Evening Telegram*. Patterson est venu le trouver, il y a trois ou quatre semaines et lui a fait des propositions.

La défense objecte. Au contre-interrogatoire, il dit que M. Adams s'est rendu dans son établissement la nuit de Noël, alors qu'il était avocat de district assistant ; il a fait fermer son établissement à minuit. L'établissement Wenger fait partie de l'Association des débitants de liqueurs. Il a été accusé quatre ou cinq fois comme ayant violé la loi du dimanche ; mais il n'a jamais été poursuivi.

M. Henri Michel, secrétaire de l'agence Boylan, est en relation avec le *Daily Item*. Il connaît M. Kiernan, comme il connaissait feu Frank Waters.

Les entrevues controuvées avec des négociants de coton ont paru dans le *City Item*, en 1888.

Le témoin était alors éditeur de ville. Kiernan et Waters avaient été choisis pour aller voir les négociants en coton. Michel avait toujours cru que Kiernan avait seul chargé de ces "interviews" qui étaient apportées au bureau et transmises à M. Fairfax.

Le lendemain, une lettre de M. Moore fut apportée au bureau ; elle niait certaines assertions qu'on lui attribuait dans l'interview. M. Kiernan déclare qu'il a eu des conversations avec un ou deux négociants et qu'il avait fait parler les autres dans le même sens.

Au contre interrogatoire, le témoin dit qu'il ne sait pas quelles ordres avait reçu M. Kiernan du colonel Fairfax, mais sa conduite a beaucoup changé alors. Quant à lui, il n'a jamais connu un meilleur travailleur que Kiernan.

M. Adams rappelle alors les affaires de Schoenhausen, Socha, Mollie Walker et autres, accusés de vol et de détournement, en 1873. Schoenhausen a alors été condamné à dix ans de travaux forcés dans un pénitencier de l'Etat.

La séance est suspendue.

La Cour rentre en séance à 2 heures.

M. Adams demande que tout ce qui se rapporte au récit fait d'une conversation qui aurait eu lieu au No 196 en la rue Gravier, entre Schoenhausen et O'Malley soit biffé, à moins que la défense ne prouve que Schoenhausen avait autorité pour parler, soit au nom de M. Butler, soit en son propre nom.

M. Dodd objecte. L'Etat a employé toute la journée, a tenté de réduire à néant le témoignage de Schoenhausen.

Il est impossible de biffer les parties les plus importantes de ces témoignages, sans en arriver à rejeter une grand partie de tous les témoignages entendus.

M. Dodds pose des conclusions. Le juge Ferguson dit qu'il statuera plus tard.

M. Adams communique au jury la commutation de la sentence de Schoenhausen par le gouverneur ; il veut prouver que Schoenhausen n'a réellement pas été gracié et qu'il n'a pas recouvré ses droits civils.

Le document est rédigé en termes ambigus qui ne permettent pas de décider s'il y a eu commutation ou grâce.

Le capitaine J. Pinckney Smith, du *Daily States* prête serment. Il est lié avec

Le meilleur de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E. U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

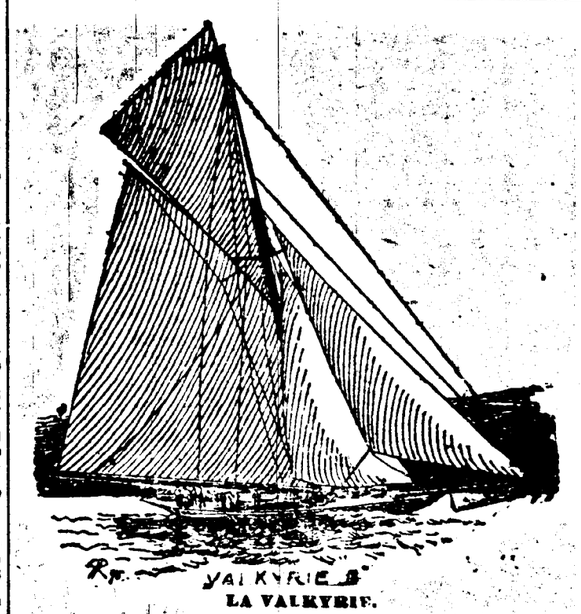

LA VALKYRIE.

FEUILLETON.

No 117 Commencé le 30 avril 1895.

MIRACLE D'AMOUR.

GRAND ROMAN

PAR PIERRE SALES.

QUATRIÈME PARTIE.

VI

UN BEAU TRAVAIL.

(Suite.)

La comtesse céda. Elle cédait toujours, après avoir simplement fait comprendre à son mari combien elle lui était dévouée.

Elle était d'une habileté consommée pour ces petites comédies intimes. Et jamais elle n'en éprouvait la moindre lassitude, parce que cette pensée était constamment présente à son cerveau ;

—La jouissance de plus de trois cents millions est au bout.

Michel arriva en ce moment, et apercevant par la fenêtre son cheval couvert d'écume, marmonna en haussant les épaules :

—Peut-on mettre une bête de dix mille francs dans cet état ?

Et dans sa jalousie contre la jeunesse et les qualités d'excellent cavalier de son fils, il le reçut par

—Est-ce que tu t'imagines que j'ai les moyens de te payer un pur-sang tous les trois mois ?

Michel, le regard oblique, les mains dans ses poches, répondit tranquillement :

—Si c'est pour marcher au pas, c'est pas la peine d'avoir des chevaux de sang. Bon soir, maman.

—Bonsoir.

—Bonsoir, papa.

—Bonsoir.

Il était allé leur mettre à chacun un baiser sur le front.

La comtesse n'avait pas cessé de regarder un point de dentelle auquel elle travaillait.

Son mari, penché sur sa table, avait à peine relevé la tête pour recevoir la caresse de son fils.

Et il se remettait à examiner les plans.

Michel, se croisant les bras, les contempla quelques minutes.

—Et voilà, songeait-il, le plaisir que cela cause à mes parents de me voir ! L'occasion ne me paraît guère choisie pour leur parler. Et puis, peut-être ferai-je mieux de les prendre chacun à part ?

Ce n'était nullement la peur qui le faisait hésiter.

Il était formellement résolu à les mettre au courant de ses intentions.

Mais la sagesse lui commandait d'attendre le moment où ils seraient moins mal disposés contre lui.

Et il allait sortir, lorsque son père grogna :

—Alors, ça va être l'emploi de tout temps ici ? Le cheval, la chasse ?.... Et il ne te viendrait même pas à l'idée de me demander ce que je suis en train d'examiner là ?.... Tu ne seras donc jamais bon à rien qu'à jeter l'argent par les fenêtres ?

Michel eut un mouvement d'humeur.... Mais à quoi bon répondre, et avec dureté, comme il en avait soudain l'envie, que, s'il ne s'intéressait à rien de sérieux, c'est qu'on ne le mettait au courant de rien ?

A quoi bon une discussion à côté quand, avant longtemps, il aurait à en soutenir une, dont dépendrait le bonheur de sa vie ?

Cependant ce rôle humiliant de fils à papa, de bon à rien, finissait par l'agacer.

Et, depuis qu'il avait annoncé à Babelle, qu'il aurait autan d'énergie qu'un autre, il ne se sentait pas du tout plus bête qu'un autre.

Et, remettant les mains dans ses poches, il se rapprocha nonchalamment de la table.

—Ça, dit-il c'est les nouveaux puits.

—Tu sais donc qu'on creuse de nouveaux puits ?

—Pourquoi est-ce que je ne saurais pas ce que tout le monde sait dans le pays ?

—Et qui te l'a appris ?

—Robert.

—Quand ?

—Aujourd'hui.

La comtesse leva la tête.

—C'est donc avec lui que tu es allé faire des folies ?

—Si tu appelles, maman, faire des folies se promener dans la forêt et causer de choses dont mon père est justement en train de s'occuper !

—J'aime à croire que cette petite d'Auseraie n'était pas avec vous ?

—Et pourquoi n'aurait-elle pas été avec nous ?

—Parce qu'il est inconvenant qu'une jeune fille....

Michel l'interrompit, vite ner veux :

—Il n'a jamais été inconvenant qu'une jeune fille aille se promener avec son frère. Et je crois qu'il ne ferait pas bon dire à Robert qu'il est inconvenant que sa sœur monte à cheval avec lui !

Mais le comte trouvait inutile que la discussion s'égarât sur ces questions de convenance ou d'inconvenance.

Il avait autre chose à demander à son fils.

—Robert s'intéresse donc aux mines maintenant ? interrogea-t-il.

—Oui, papa ; et sans avoir passé par l'Ecole centrale, il explique aussi bien les choses qu'un ingénieur.

Et, tout fier de faire l'éloge de son ami :

—Il nous a exposé ça, cet après-midi, à Isabelle et à moi....

—Exposé.... quoi ?

—Mais toute cette histoire : les machines à glace, la congélation des terrains aquifères, le système Pœtsch, le nouveau système que l'on emploie chez nous. C'était d'un clair et d'un intéressant, ce que maman appelle des folies. Tiens !

Il voulut prouver à son père que lui non plus n'était pas un imbécile.

Et, à l'ahurissement du comte, il répéta le petit cours de physique et de chimie que Robert leur avait fait en chevauchant dans la forêt, parce que Rabelle, sachant qu'on la conduirait le lendemain aux nouveaux puits, voulait être capable de comprendre.

Vexé, le comte prononça :

—Ton ami Michel répète ce qu'il a entendu dire à son père....

—Pas du tout, papa ! car depuis un an il a refait toutes ses études de physique et de chimie, et il y a même ajouté la géologie, et la pioche encore dur maintenant pour se mettre en mesure de succéder peu à peu à son père,—ce qui prouve que les inutiles, les fêtards, les bons à rien, les fils à papa, ne valent pas moins que les autres lorsque leur temps est arrivé.

Et jouissant de la stupéfaction peu agréable dans laquelle il venait de jeter son père, Michel sortit, les mains dans les poches, en sifflant un air de chasse.

Le comte, tout soucieux, tout décontenancé, repoussait les plans des nouveaux travaux et se laissait aller dans son fauteuil,

Robert d'Auseraie s'instruisant, se préparant à succéder au marquis, cela allait contre tous ses désirs.

—Ce sacré Sosthène ! prononça-t-il entre ses dents.

—Quoi donc, mon ami ?

La comtesse ne permettait pas plus qu'on attaquât son neveu que Michel ne laissait dire du mal des d'Auseraie.

—Eh ! ma chère amie, il aurait dû s'apercevoir....

—De quoi ?

—De cette évolution....

—Quelle évolution ? fit la comtesse ne voulant pas comprendre.

—Robert d'Auseraie se mettant au travail, se préparant à l'avenir....

—Bah ! Vous prenez au sérieux ce que vous a conté cet enfant ? Vous savez pourtant avec quel esprit superficiel un Robert d'Auseraie peut aborder de telles études, pour pouvoir en dire deux mots, jouer à l'homme instruit dans un salon.... Mais travailler, lui ! Est-ce qu'un seul descendant de ces familles qu'on appelle grandes, je ne sais pourquoi, car elles se rapetissent de jour en jour, est capable du moindre effort sérieux ? Qu'un lui donne une besogne réelle, exigeant un effort personnel, même la besogne d'un simple employé ! Il ne l'accomplira pas quinze jours et il retournera à l'élément naturel de tous les fils de noblesse, les chevaux et les demoiselles ! M. d'Auseraie a-t-il jamais fait autre chose, lui ? Pourquoi son fils, qui a un degré de dégénérescence de plus, vaudrait-il mieux que le marquis ?

Ce raisonnement ne calma qu'à demi les appréhensions du comte Valadin.

L'idée d'un d'Auseraie plongé dans un livre de science, abandonnant les plaisirs de la jeunesse pour refaire ses études, le démontait.

Si ces gens-là, qui avaient déjà la naissance, l'éducation, le charme des vieilles races, se mettaient à s'instruire, à prendre la vie au sérieux, que resterait-il aux individus très que lui dont toute la puissance repose uniquement sur l'accumulation de capitaux ?

Il lui semblait presque que les d'Auseraie, en agissant ainsi, manquaient de loyauté ; ils sortaient de la convention.

—Et ce sacré Sosthène qui ne s'apercevait de rien.... qui ne m'avisait de rien, du moins ?

Il dit cela plusieurs fois, mais en soi-même, ayant déjà cette peur sournoise du malade vis-à-vis de la personne qui le soigne.

Dans la soirée, la lettre suivante du marquis vint encore lui apporter un sujet d'agacement :

"Mon cher comte,

"Voudriez-vous me faire l'amabilité de venir visiter demain les nouveaux et si intéressants travaux que nous avons commencés tandis que vous étiez à Monte-Carlo ? Ils sont justement au point où l'on peut se rendre le plus facilement compte de l'habileté avec laquelle ils ont été dirigés, et je ne doute pas que vous ne joigniez vos efforts aux miens pour obtenir du gouvernement la croix si bien méritée par l'ingénieur des Etablissements Mail à qui nous devrons une économie si considérable de temps de travail et, ce qui n'est pas à dédaigner, de vies humaines.

"J'aurai, en même temps, le plaisir de vous annoncer un très heureux événement qui a rendu à notre famille la joie qui l'avait abandonnée depuis longtemps.

"Présentez mes compliments bien respectueux à la comtesse, et croyez à ma vive affection.

"P. D'AUSERAIE".

Valadin tendit la lettre à sa femme.

—Y comprenez-vous quelque chose ?

—Mais, mon ami, je ne vois là rien que de très simple, de très naturel ! déclara Mme Valadin après avoir parcouru la lettre.

—Qu'est-ce que c'est que cet ingénieur pour qui il voudrait que je demande la croix ?

—Mais un ingénieur quelconque, mon ami ! Vous savez avec quelle facilité le marquis s'emballe.... ou a l'air de s'emballer, car il joue toujours la comédie....

—Ce ne peut être ce.... Jean Raucourt ?

—Comment voudriez-vous que ce soit M. Jean Raucourt, qui arrive du Dahomey ?

—C'est vrai.... Et puis, Sosthène n'aurait jamais permis que le moindre travail fût confié chez nous à un individu que j'ai dû chasser autrefois de nos mines. Vous avez raison : il ne peut s'agir que d'un bonhomme quelconque sur lequel le marquis fait de belles phrases ; mais ce qui me tracasse encore, c'est cet heureux événement qu'il annonce d'une manière si vague....

—Quelque mariage pour cette petite sotte d'Isabelle ! fit la comtesse en haussant les épaules. Est-ce que vous n'aviez pas songé à la marier, vous ?

—Et elle a joliment accueilli mes propositions, la petite sotte, comme vous dites ! Sotte, sotte !.... Elle est bien tout ce que vous voudrez, sauf ça, la coquine ; et je ne sais pas si, de tous les membres de sa famille, ce n'est pas elle que je redoute le plus !

(A continuer.)